

N° de division : 01-Montréal
N° de cour : 500-11-061395-220
N° de dossier : 41-2863965

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

9799796 CANADA INC.

RAPPORT DU SYNDIC SUR SON ADMINISTRATION PRÉLIMINAIRE

SECTION A Historique

1. 9799796 Canada Inc. (la « Débitrice » ou la « Société ») fut fondée et a débuté ses activités en juin 2016. Elle oeuvrait dans le domaine de services de conseil aux entreprises. Son seul client était une entreprise américaine.
2. Le 9^e jour de septembre 2022, la Débitrice a fait cession de ses biens en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.
3. La direction de la Débitrice attribue les difficultés financières à la perte de son seul client américain dont l'administrateur est décédé en 2020 à cause de la COVID-19. D'ailleurs, la Débitrice a subi des déficits depuis au moins deux ans, soit environ 26 759 \$ en 2021 et 17 549 \$ en 2022 respectivement.

SECTION B Actifs

4. Les actifs, non réalisables, sont les suivants:

| Description des lots | Valeur déclarée au bilan (\$) | Valeur réalisée à jour (\$) | Notes |
|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|-------|
| Comptes recevables | | | |
| - 9028285 Canada inc. | 2 969 | - | 1 |
| - 9184813 Canada inc. | <u>5 001</u> | - | 2 |
| | <u>7 970</u> | | |

Notes :

- 1- 9028285 Canada inc. est radiée d'office, selon le Registre des entreprises du Québec.
- 2- 9184813 Canada inc. est créancier dont la réclamation prouvable est d'environ 20 000 \$.

SECTION C Livres et registres, mesures conservatoires et protectrices et exercice du commerce du failli

5. La direction de la Société a transmis au syndic les livres et registres de la Société, requis par le syndic.
 6. Le syndic prendra connaissance des livres et registres et fera rapport aux inspecteurs, le cas échéant.
 7. Le syndic a ouvert un compte en fidéicomis à la Banque de Montréal.
 8. Il n'y a aucun exercice du commerce par le syndic.
-

SECTION D Procédures judiciaires

9. Il n'y a aucune procédure légale, à notre connaissance.
-

SECTION E Réclamations prouvables

10. Les réclamations prouvables sont les suivantes :

| | Tel que déclaré au bilan | Reçu à date |
|--------------------------------|--------------------------|----------------------|
| | (\$) | (\$) |
| Créanciers en fiducie présumée | 3 950 | - |
| – retenue à la source | | |
| Créanciers ordinaires | <u>64 528</u> | <u>60 647</u> |
| Total | <u>68 478</u> | <u>60 647</u> |

SECTION F Réclamations garanties – S/O

SECTION G Réalisation prévue et distribution projetée

11. Étant donné que les actifs de la Débitrice ne sont pas réalisables, le syndic ne prévoit pas de distribution de dividendes aux créanciers.
-

SECTION H Transactions révisables et paiements préférentiels

12. Le syndic révisera les livres et registres et fera rapport aux inspecteurs, s'il y a lieu.
-

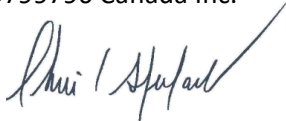
SECTION I Autres sujets

13. Le syndic a fait publier l'avis de faillite dans le Journal de Montréal, édition du 24 septembre 2022.
14. Selon l'administrateur, il n'y avait aucun employé au moment de la cession de faillite ni aucun montant dû aux employés qui seront assujettis au *Programme de la protection des salariés*.
15. Les frais de la présente faillite sont garantis par une tierce personne.

FAIT À MONTRÉAL, ce 30^e jour de septembre 2022.

MNP LTÉE

En sa capacité de syndic à la faillite de
9799796 Canada Inc.



Sheri L. Aberback, CIRP, CFE, LIT
Responsable de l'actif